

Jour de séance 33

le mardi 28 juin 2016

13 h

Prière.

Conformément au paragraphe 19(2) de la *Loi sur le vérificateur général*, le président dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de l'audit indépendant des états financiers du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.

Le premier ministre offre ses condoléances à la famille du regretté L. Norbert Thériault, député libéral provincial du comté de Northumberland de 1960 à 1974, puis de Baie-du-Vin de 1974 à 1979, sénateur de 1979 à 1996 (Baie-du-Vin) et père de l'ancien premier ministre Camille Thériault. M^{me} Dubé se joint au premier ministre à cet égard.

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 47.)

M. Jeff Carr (New Maryland-Sunbury) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 48.)

M. Oliver (Kings-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 49.)

M. Stewart (Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 50.)

M. Crossman (Hampton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 51.)

M. Holder (Portland-Simonds) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 52.)

M. K. MacDonald (Fredericton-York) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 53.)

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Jody Carr :
48, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

La tenue d'un vote par appel nominal ayant été demandée, la séance, suspendue à 14 h 20, reprend à 15 h 16.

Le président de la Chambre rend la décision suivante :

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'objet de la première lecture d'un projet de loi est d'en permettre l'impression et la distribution subséquentes à tous les parlementaires. Elle a aussi pour objet de présenter un projet de loi aux fins d'étude par la Chambre. À cette étape-ci du processus législatif, les parlementaires n'ont eu ni la possibilité de lire le projet de loi ni celle de l'étudier.

La première lecture est une formalité par laquelle un parlementaire peut présenter un projet de loi qui sera imprimé et distribué aux parlementaires afin qu'ils puissent l'étudier. La Chambre a toujours autorisé la première lecture de projets de loi. Aux termes du Règlement, nul débat n'est permis, à l'exclusion de brèves observations liminaires. Le vote est symbolique, puisque la plupart des parlementaires n'ont pas pris connaissance du projet de loi. L'étape de la première lecture constitue manifestement une formalité.

Il s'avère inutile de demander la tenue d'un vote par appel nominal à l'étape de la première lecture d'un projet de loi, présenté de surcroît par vos propres parlementaires, lorsque l'objet même de la première lecture est d'en permettre la mise à l'étude, ce qui est de toute évidence réalisable sans la tenue d'un vote par appel nominal.

À l'étape de la première lecture, les parlementaires ne votent pas pour ou contre le principe ou la teneur d'un projet de loi parce qu'ils n'en ont pas pris connaissance ; ils ne votent que pour qu'il soit soumis à l'étude de la Chambre. Il s'agit d'une formalité qui a toujours été observée. En l'occurrence, la Chambre a déjà confirmé par la tenue d'un vote par oui ou non que le projet de loi suivra son cheminement.

Comme le Règlement prévoit clairement qu'il peut y avoir tenue d'un vote par appel nominal une fois la question mise aux voix, j'en permettrai la tenue du vote à cette étape-ci.

Toutefois, je me réserve le droit de revenir plus tard sur la question, puisque je considère la tenue d'un vote comme inutile et que le projet de loi sera mis à l'étude de toute façon.

La motion portant que le projet de loi 48 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :
49, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général.*

La motion portant que le projet de loi 49 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Higgs :
50, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.*

La motion portant que le projet de loi 50 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

L'hon. M. Doucet demande le consentement unanime de la Chambre pour passer à la sanction royale. Le consentement est refusé.

Le président informe la Chambre que le consentement unanime n'est pas requis et que, par conséquent, la Chambre procédera à la sanction royale sur-le-champ.

S.H. la lieutenante-gouverneure est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Le président de la Chambre s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

L'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick a adopté au cours de la période de session écoulée plusieurs projets de loi que je prie respectueusement en son nom Votre Honneur de sanctionner.

Le greffier adjoint donne lecture du titre des projets de loi, que voici :

- 15, *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation* ;
- 18, *Loi concernant des mesures fiscales* ;
- 19, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* ;
- 20, *Loi modifiant la Loi sur la révision des lois* ;
- 22, *Loi sur le Fonds de mise en valeur de l'industrie des produits de la mer* ;
- 23, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac* ;
- 25, *Loi sur l'aide bénévole d'urgence* ;
- 28, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières* ;
- 29, *Loi modifiant la Loi sur les commissaires à la prestation des serments* ;
- 30, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi* ;
- 35, *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* ;
- 36, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* ;
- 37, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route* ;
- 39, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail* ;
- 46, *Loi supplémentaire de 2014-2015 (1) portant affectation de crédits*.

Son Honneur accorde sa sanction, en ces termes :

La reine le veut. It is the Queen's wish.

Le greffier de l'Assemblée législative proclame la sanction de Son Honneur, en ces termes :

Au nom de Sa Majesté, S.H. la lieutenant-gouverneure sanctionne ces projets de loi, les édicte et en ordonne l'impression.

Le président de la Chambre s'adresse à Son Honneur, en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

L'Assemblée législative, s'étant appliquée avec diligence à l'étude des diverses affaires dont il est fait mention dans le discours qu'il vous a plu de prononcer à l'ouverture de la session et d'autres questions d'intérêt pour la population de la province, soumet humblement à l'approbation de Votre Honneur un projet de loi intitulé *Loi de 2016-2017 portant affectation de crédits* (projet de loi 47).

Son Honneur répond :

La reine le veut. It is the Queen's wish.

Le greffier proclame la sanction de Son Honneur, en ces termes :

Son Honneur remercie les sujets fidèles et loyaux de Sa Majesté, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi.

Son Honneur se retire, et le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

51, *Loi modifiant la Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse.*

La motion portant que le projet de loi 51 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Steeves :

52, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance.*

La motion portant que le projet de loi 52 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

53, *Loi modifiant la Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances.*

La motion portant que le projet de loi 53 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

54, *Loi modifiant la Loi électorale.*

La motion portant que le projet de loi 54 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Higgs :

55, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.*

La motion portant que le projet de loi 55 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

56, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif.*

La motion portant que le projet de loi 56 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

57, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles.*

La motion portant que le projet de loi 57 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Wetmore :

58, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne.*

La motion portant que le projet de loi 58 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

59, *Loi modifiant la Loi sur l'Ombudsman.*

La motion portant que le projet de loi 59 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Higgs :

60, *Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.*

La motion portant que le projet de loi 60 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fairgrieve :

61, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.*

La motion portant que le projet de loi 61 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fitch :

62, *Loi modifiant la Loi sur l'inscription des lobbyistes.*

La motion portant que le projet de loi 62 soit maintenant lu une première fois mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

Est déposé le projet de loi suivant :

par M. Fitch :

63, *Loi modifiant la Loi sur la coopération économique des Maritimes.*

Le président de la Chambre demande que M. Fitch soit bref quant à ses observations à l'étape de la première lecture. Il déclare que la disposition relative au temps de parole illimité pour le chef de l'opposition ne s'applique pas à la première lecture.

La motion portant que le projet de loi 63 soit maintenant lu une première fois ayant été mise aux voix, un vote par appel nominal est demandé et reporté au jour de séance suivant.

M. Guitard donne avis de motion 24 portant que, le mardi 5 juillet 2016, appuyé par M. Chiasson, il proposera ce qui suit :

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit au paragraphe 29(1) du Règlement et par ordre spécial de la Chambre adopté le 2 décembre 2015, la Chambre, le mardi, le mercredi et le jeudi, siège aussi de 19 h à 22 h ;

que le présent ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la deuxième session de la 58^e législature.

M. Fairgrieve donne avis de motion 25 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Urquhart, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton.

M. Fairgrieve donne avis de motion 26 portant que le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Wetmore, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Caraquet.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Bernard LeBlanc, vice-président, assume sa suppléance.

M. Fairgrieve donne avis de motion 27 portant que le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Wetmore, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-Victoria.

M^{me} Dubé donne avis de motion 28 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyée par M. Keirstead, elle proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription d'Edmundston—Madawaska-Centre.

M^{me} Dubé donne avis de motion 29 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyée par M. Fairgrieve, elle proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

M^{me} Lynch donne avis de motion 30 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyée par M. B. Macdonald, elle proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Grand Lake.

M^{me} Lynch donne avis de motion 31 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyée par M. B. Macdonald, elle proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Centre.

M. Fitch donne avis de motion 32 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Flemming, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-Victoria.

M. Fitch donne avis de motion 33 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Flemming, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore.

M. Fitch donne avis de motion 34 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Jody Carr, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Riverview.

M. Wetmore donne avis de motion 35 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Fitch, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Memramcook-Tantramar.

M. Wetmore donne avis de motion 36 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Crossman, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Gagetown-Petitcodiac.

M. Crossman donne avis de motion 37 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Fairgrieve, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Hampton.

M. Crossman donne avis de motion 38 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M^{me} Dubé, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Restigouche-Chaleur.

M. Crossman donne avis de motion 39 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M^{me} Dubé, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-Nord.

M. Oliver donne avis de motion 40 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Urquhart, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

M. Oliver donne avis de motion 41 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Urquhart, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest.

M. Oliver donne avis de motion 42 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Savoie, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Miramichi.

M. Urquhart donne avis de motion 43 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Savoie, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Carleton-York.

M. Urquhart donne avis de motion 44 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Steeves, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Kent-Nord.

M. Steeves donne avis de motion 45 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Jeff Carr, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Nord-Ouest.

M. Steeves donne avis de motion 46 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Jeff Carr, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Charlotte-Campobello.

M. Steeves donne avis de motion 47 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Jeff Carr, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Restigouche-Ouest.

M. K. MacDonald donne avis de motion 48 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Northrup, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Sud.

M. K. MacDonald donne avis de motion 49 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Northrup, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Fredericton-York.

M. Higgs donne avis de motion 50 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Holder, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston.

M. Higgs donne avis de motion 51 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Holder, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore.

M. Higgs donne avis de motion 52 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Wetmore, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Quispamsis.

M. Holder donne avis de motion 53 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Higgs, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Portland-Simonds.

M. Holder donne avis de motion 54 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Keirstead, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Moncton-Est.

M. Flemming donne avis de motion 55 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Higgs, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Dieppe.

M. Flemming donne avis de motion 56 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Fitch, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Rothesay.

M. Savoie donne avis de motion 57 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. Flemming, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Saint John-Est.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

M. Savoie donne avis de motion 58 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyé par M. K. MacDonald, il proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que

le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Tracadie-Sheila.

M^{me} Shephard donne avis de motion 59 portant que, le jeudi 7 juillet 2016, appuyée par M. Holder, elle proposera ce qui suit :

attendu que la ministre des Finances actuelle a dit que l'augmentation de la TVH était l'approche paresseuse ;

attendu que, à la suite de l'augmentation de la TVH, le taux de la TVH du Nouveau-Brunswick sera le plus élevé du Canada ;

attendu que, dans la campagne électorale du premier ministre, il était question d'aider les petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira aux petites et moyennes entreprises ;

attendu que l'augmentation de la TVH signalera que le Nouveau-Brunswick n'est pas prêt à brasser des affaires ;

attendu que l'augmentation de la TVH nuira à l'économie ;

attendu que l'économie du Nouveau-Brunswick tourne déjà au ralenti et que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick sont sans emploi ;

attendu que le gouvernement libéral a déjà fait perdre presque 5 000 emplois ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick versent déjà des taxes et des impôts excessifs et que de nombreuses familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts ;

attendu que la plateforme libérale ne fait pas mention de l'augmentation de la TVH ;

attendu que la mesure nuit simplement aux affaires ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à reporter la hausse prévue de la TVH jusqu'à ce que le gouvernement mène des consultations publiques auprès des gens de la circonscription de Saint John Lancaster.

M. Bernard LeBlanc offre ses condoléances à la famille du défunt Greg O'Donnell, député libéral provincial de Memramcook de 1987 à 1995 et de Dieppe-Memramcook de 1995 à 1999.

La séance est levée à 18 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapports annuels

caisse d'indemnisation établie en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des pompiers, 2015</i>	(9 juin 2016) ;
Travail sécuritaire NB, 2015	(9 juin 2016) ;
Bureau du vérificateur général, plan d'activités de 2016-2017	(14 juin 2016) ;
vérificatrice générale, volume I, audit de performance, 2016	(15 juin 2016) ;
Commissariat aux langues officielles, 2015-2016	(21 juin 2016) ;
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, 2015	(23 juin 2016) ;

Autres documents

<i>Renforcer la lutte du Nouveau-Brunswick contre les changements climatiques :</i> <i>Guide de discussion, mai 2016</i>	(25 mai 2016) ;
proposition visant l'établissement de nouveaux droits payables pour les services fournis au laboratoire des produits laitiers du Nouveau- Brunswick (<i>Loi sur les droits à percevoir</i>)	(30 mai 2016) ;

Motion

documents demandés dans l'avis de motion 23	(23 juin 2016) ;
---	------------------

Pétitions

réponse à la pétition 22	(20 mai 2016) ;
réponses aux pétitions 35, 37, 40, 42 et 45	(31 mai 2016) ;
réponses aux pétitions 36, 39 et 41	(6 juin 2016) ;
réponses aux pétitions 38 et 44	(7 juin 2016) ;
réponse à la pétition 43	(24 juin 2016).